

Publier par : maghrebemergent du mardi 6 mai 2014

La bourse d'Alger suspendue à la promesse de l'arrivée des opérateurs de téléphonie

L'année 2014 sera l'année tant attendue pour la dynamisation de marché boursier algérien. Huit entreprises publiques ont eu le feu vert du Conseil des participations de l'Etat, dont au moins deux opérateurs de téléphonie mobile.

L'entrée en Bourse des trois opérateurs de la téléphonie mobile se précise. Orascom Telecom Algérie (OTA), qui exploite la marque commerciale Djezzy, devrait rentrer à la Bourse d'Alger après son acquisition par l'Etat à hauteur de 51% auprès de Vimpelcom, suite à une longue négociation qui a duré plus de deux ans. Cette annonce qui a surpris plus d'une, a été faite par le directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, au lendemain de l'annonce de la conclusion de la transaction du rachat de 51 % de Djezzy, via le Fonds national d'investissement, pour 2,6 milliards de dollars. «La sortie du FNI du capital d'OTA se fera par le biais de la Bourse d'Alger, ce qui veut dire que, à terme, nous aurons sûrement à accueillir l'opérateur téléphonique Djezzy», avait-il déclaré avec un ton affirmatif au Forum d'El Moudjahid.

Djezzy serait ainsi, le troisième opérateur de la téléphonie mobile à entrer à la Bourse d'Alger. Car avant lui, le staff dirigeant de ATM-Mobilis avait à maintes fois déclaré que l'opérateur public de téléphonie mobile fera son entrée à la Bourse d'Alger, avant que la SGBV ne précise que Mobilis fait partie de la première brochette de huit entreprises publiques, dont une partie du capital—des sources évoquent un taux de privatisation ne dépassant pas les 20 pour cent - sera ouvert aux épargnants et aux investisseurs institutionnels. Et ça sera probablement avant la fin de l'année.

Le directeur général de Ooredoo (ex-Nedjma), Joseph Ged avait, lui aussi, annoncé en décembre dernier, lors de l'émission « Invité du Direct » de Radio M, la webradio de Maghreb Emergent, une entrée à la Bourse d'Alger de l'opérateur avant la fin 2014. « Ce sera une ouverture de capital à hauteur de 10 à 15 %, en fonction de la liquidité du marché,» avait-il déclaré. M. Ged avait assuré que cette décision répond, entre autres, à une volonté de «dynamiser le marché financier en Algérie», l'entreprise ayant réalisé de bonnes performances ces trois dernières années.

Les Télécoms pour briser la monotonie boursière

Pour des experts en finances, l'introduction de ces trois opérateurs en Bourse (dont deux en 2014) ne manquera pas, même avec une partie de modeste de leur capital, de briser la monotonie qui caractérise la Bourse d'Alger et le marché financier algérien en général. Même après l'entrée de deux entreprises à capitaux privés, en l'occurrence la compagnie d'assurances, Alliance Assurances et l'entreprise spécialisée dans l'agroalimentaire NCA-Rouiba, censée donner du punch à la Bourse d'Alger, l'activité n'arrive toujours pas à décoller, avec des IOB (intermédiaires en opérations boursières) très peu entreprenants sur la place boursière.

La téléphonie mobile est un secteur important de part les niveaux capitalisation boursière qu'il permettrait d'atteindre, selon Liès Kerrar, expert financier et président-fondateur de Humilis Finances, un cabinet de conseil en ingénierie financière. Ce secteur représente en effet une part non négligeable de l'économie algérienne, avec un chiffre d'affaires de plus de 3,5 milliards de dollars en 2012, selon les données compilées des trois opérateurs et une participation au PIB estimée à près de 4%.

Ainsi, la cotation des opérateurs télécoms permettrait aux épargnants algériens (institutionnels et grand public) de placer une partie de leur épargne dans ce secteur. «Ce qui serait souhaitable, ce serait d'avoir plusieurs titres pour que les épargnants puissent diversifier leurs placements», précise M. Kerrar.

Pour lui, cela est aussi valable pour les autres grandes entreprises algériennes, notamment les entreprises publiques dans des secteurs à fortes capitalisations, à savoir, les banques, les assurances, le BTPH, l'énergie, etc. Selon lui, il est souhaitable qu'il y ait un plan pour préparer adéquatement les entreprises publiques à une cotation en bourse, avec des objectifs à atteindre dans un calendrier précis en termes d'évolution de la gouvernance et de la performance.

Atteindre rapidement une taille critique

« La Bourse a besoin d'atteindre rapidement une taille critique », a ajouté Lyès Kerrar. Actuellement, seules quatre entreprises sont cotées à la Bourse d'Alger, (El Aurassi, Sidal, NCA-Rouiba et Alliance Assurances). Le nombre de titres cotés a son importance. Mais, il est aussi « extrêmement important que les investisseurs institutionnels puissent agir de façon professionnelle sur le marché de façon à ce que le marché soit liquide », a-t-il expliqué, ajoutant que les banques, compagnies d'assurances et les caisses de retraite ont un rôle très important à jouer pour le développement des marchés financiers. Pour lui, il est assez étrange qu'aucune banque, par exemple, « ne se porte acheteuse de la dette Sonelgaz, qui rapporte 7% d'intérêt, exonéré d'impôts de surcroît ».

« Dans un marché qui fonctionne avec des acteurs ayant des incitatifs à être performants, le titre devrait se transiger avec en prime, un rendement pas loin de l'équivalent non fiscalisé du taux avec lequel les banques prêtent à Sonelgaz », observe l'expert financier. Ainsi, en plus de la taille critique à atteindre, les transactions devraient plus fluides. « La raison d'être d'une bourse est que les titres puissent être vendus et achetés facilement et rapidement », a-t-il conclu.

-Yazid Ferhat-